# VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

## QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLEMD?

L'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) représente l'engagement de l'Association minière du Canada (AMC) envers des pratiques minières responsables. Créée en 2004, cette initiative a pour principal objectif de permettre aux entreprises minières de répondre aux besoins de la société en matière de produits minéraux, métalliques et énergétiques de la manière la plus responsable qui soit sur les plans social, économique et environnemental.



## **ESSENTIEL**

Qu'il s'agisse des métaux nécessaires à la fabrication des batteries pour les véhicules électriques ou des matières requises pour rendre la communication possible, il est difficile d'imaginer la réalité sans l'apport de l'industrie minière.



## **DÉTERMINANT**

On ne peut trop insister sur le rôle déterminant de l'industrie minière dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qui requiert une pleine exploitation des minéraux et des métaux extraits.



#### **GESTION RESPONSABLE**

Il est important que des normes soient en place pour assurer une gestion responsable des activités minières, du début à la fin.



#### **ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**

De nos jours, les collectivités sont plus exigeantes envers les sociétés minières, et l'industrie minière est beaucoup plus exigeante envers elle-même.

## **FONCTIONNEMENT DE** L'INITIATIVE VDMD

L'initiative VDMD se compose d'un ensemble d'outils et d'indicateurs visant à stimuler le rendement, tout en veillant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable dans les établissements miniers et métallurgiques participants. Pour traduire les engagements en actions concrètes, l'initiative VDMD mise sur huit protocoles de rendement axés sur trois domaines-clés: Collectivités et gens, Intendance environnementale et Efficacité énergétique.

Chaque protocole est constitué d'un ensemble d'indicateurs qui aident les sociétés minières à créer des systèmes de gestion, à évaluer leur rendement et à publier leurs résultats liés aux domaines-clés de l'exploitation minière.

Le fait que les mesures sont prises directement aux établissements miniers constitue un des plus grands atouts de l'initiative VDMD. Ce processus offre aux collectivités locales un véritable aperçu de la façon dont sont exploitées les mines situées à proximité.

#### PROTOCOLES DE RENDEMENT



#### COLLECTIVITÉS **ET GENS**

- Relations avec les Autochtones et les collectivités
- ▶ Planification de la gestion de crises et des communications
- Santé et sécurité
- Prévention du travail des enfants et du travail forcé



#### **INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE**

- Gestion des résidus miniers
- ▶ Gestion de la conservation de la biodiversité
- ▶ Intendance de l'eau



#### **EFFICACITÉ** ÉNERGÉTIQUE

Changement climatique





## — INITIATIVE VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

### **VALEURS DE L'INITIATIVE VDMD**



#### **TRANSPARENCE**

Les établissements doivent publier leurs résultats chaque année pour les indicateurs de rendement dans le Rapport d'étape annuel, et les résultats sont vérifiés par un tiers tous les trois ans.



#### CRÉDIBILITÉ

L'initiative VDMD est supervisée par le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI), une entité indépendante qui soutient les progrès continus.



#### **RESPONSABILITÉ**

Les évaluations sont réalisées au niveau des sites, là où les activités minières ont lieu.



#### **MESURABLE**

L'initiative VDMD exige que les sociétés démontrent une amélioration continue et mesurable en matière de durabilité.



## Leadership du Canada en matière de développement minier durable

La participation à l'initiative VDMD, qui stimule l'amélioration du rendement fondé sur des données probantes, est obligatoire pour tous les établissements canadiens des membres de l'AMC.

L'AMC contribue au renforcement des capacités de l'industrie minière mondiale en partageant son savoir-faire en matière de pratiques d'exploitation minière durable et partage publiquement l'initiative VDMD avec les associations minières des autres pays qui cherchent des outils pour améliorer le rendement socio-environnemental de leurs industries respectives.

Dans les dernières années, l'initiative VDMD a été adoptée par les associations minières des six continents, confirmant l'engouement mondial croissant à son égard.

### MODE DE SUPERVISION DE L'INITIATIVE VDMD

L'initiative VDMD prend conseil auprès du Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI), une entité indépendante formée d'intervenants multiples qui compte entre 12 et 15 personnes issues de groupes autochtones, de communautés dans lesquelles l'industrie est active, d'organisations non gouvernementales environnementales et sociales, de syndicats et d'institutions financières.

Le GCCI a joué un rôle-clé dès le début de la création du programme et demeure un élément important de son évolution et de sa mise en œuvre.

En plus d'être fortement investi dans la vérification externe des rapports des sociétés participantes, il rencontre des représentants haut placés des sociétés minières afin d'offrir son soutien et ses conseils relativement à l'initiative VDMD, de cerner les nouveaux problèmes que doit affronter l'industrie et d'encourager cette dernière à rehausser la barre en matière de responsabilité sociétale.





